

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SONGEONS

Séance du mardi 14 décembre 2021

**Présents :** Mmes Noémie BERTHE, Catherine GAMICHON-NOËL, Annick DUPONT, Pascaline HAMONIER, Dorothée GARNIER.

Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrick LAURENT, Patrice CAUDRON, Cédric DEMARCY, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Sylvain CUYER.

**Absentes excusées :** Sophie FOUCAULT (pouvoir à Philippe PICQUE)

Murielle CAILLEUX (pouvoir à Sylvain CUYER)

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme HAMONIER Pascaline a été désignée secrétaire de séance.

Mr le Maire demande d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- Délibération concernant les cartes cadeaux du personnel communal
- Délibération pour la demande des différentes subventions concernant le « Festival de Rues ».

## **1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2021**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 9 novembre 2021.

## **2/ PRESENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL « JEUNES »**

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté de créer un Conseil Municipal des Jeunes. Le nombre de jeunes étant insuffisant pour sa création, un groupe de travail « Jeunes » va être mis en place, afin d'impliquer ces jeunes motivés dans la vie communale.

Ce groupe de travail composé de jeunes filles âgées de 10 à 14 ans se présente ainsi :

- Eléna BAUCHY 10 ans,
- Léonie BERTHE 11 ans,
- Agathe PETIGNY 14 ans,
- Augustine GARNIER 14 ans.

Elles ont baptisé ce groupe : « AJS - Actions Jeunes Songeonnis ».

Ces dernières exposent leurs différents projets, elles seront invitées aux différentes commissions selon leurs affinités. Leur première réunion de travail aura lieu le mardi 11 janvier à 18h30.

## **3/ DELIBERATION CONCERNANT LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Mr le Maire expose les chiffres clés du rapport qualité de l'eau de l'année 2020, ce dossier est disponible au secrétariat de Mairie pour consultation.

Le Conseil Municipal valide ce rapport.

#### **4/ DELIBERATION CONCERNANT LES ETUDES DE L'EGLISE**

Mr le Maire expose au Conseil Municipal qu'une délibération est nécessaire pour la trésorerie de Formerie concernant les études de l'église. En effet, lors de la première délibération, concernant ces études seul le nom de M. LEGENDRE Thibault, avait été évoqué. Or celui-ci, travaille conjointement avec M. BRUNEL architecte des Bâtiments de France, pour ce dossier. Ce dernier doit donc être mentionné, afin que ces factures soient réglées. M. le Maire informe que l'ajout de cette personne ne change en rien le tarif des prestations prévues par M. LEGENDRE.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la signature de cette délibération.

#### **5/ DELIBERATION CONCERNANT LE REBOURSEMENT DES CARTES CADEAUX DES ENFANTS DE CM2**

Dans le cadre de la remise de cadeaux aux enfants de Songeons à l'occasion du Noël 2021 de la commune qui aura lieu le 11 décembre prochain, une carte cadeau de 25 euros sera offerte aux enfants de CM2. Pour obtenir ces cartes multi-enseignes, Mme Pascaline HAMONIER a réglé elle-même l'achat correspondant. M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal afin de rembourser Mme HAMONIER.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le remboursement à Mme HAMONIER.

#### **6/ DELIBERATION CONCERNANT LES CARTES CADEAUX DU PERSONNEL COMMUNAL**

M le Maire expose que pour la deuxième année, des cartes cadeaux à valoir chez les commerçants de Songeons, seront offertes au personnel communal. Une délibération est nécessaire afin de pouvoir effectuer les écritures comptables.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

#### **7/ DELIBERATION POUR LA DEMANDE DES DIFFERENTES SUBVENTIONS CONCERNANT « LE FESTIVAL DE RUES 2022 »**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal, qu'une délibération est nécessaire afin de l'autoriser à signer toutes les demandes de subventions auprès des différents organismes, concernant le « Festival de Rues », prévu le 22 mai 2022.

Le Conseil Municipal donne son accord pour faire toutes les demandes de subventions.

#### **8/ DELIBERATION CONCERNANT LES 1607 H DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal, qu'une nouvelle délibération est demandée par le comité technique, pour acter la première délibération prise lors du dernier conseil.

Le Conseil Municipal acte cette nouvelle délibération

#### **9/ DECISION MODIFICATIVE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin de prévoir des crédits au chapitre globalisé (d'ordre) 041 (opérations patrimoniales) section investissement afin de permettre l'intégration des frais d'études de l'église au compte 2031 Programme 292 : « Etude et aménagement Sacristie ». Cette opération consiste à prévoir des recettes d'investissement au compte 2031 et des dépenses d'investissement au compte 2313 au chapitre 041, sur le budget de commune (BP M14- Année 2021).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative proposée du budget principal de la commune de l'exercice 2021, pour la section investissement.

## **10/ASSAINISSEMENT HAMEAU DE SERONVILLE**

Mr le Maire fait un rappel des travaux d'assainissement au Hameau de Séronville, qui auraient dû être réalisés courant 2021, mais face au contexte actuel, les travaux ont pris du retard. Lors d'une réunion avec Mr LABBE, Mr le Maire a demandé au maître d'œuvre un chiffrage pour effectuer le supplément des travaux qui vont de la mare à la sortie du Hameau en direction de Morvillers. Ce devis s'élève à 17.000€ HT, soit un montant total des travaux 85.000€ HT. Une subvention a été allouée pour la première partie des travaux, le Conseil Municipal propose d'effectuer une nouvelle proposition de subvention pour une nouvelle tranche de travaux. Mr le Maire, demande de prévoir ces travaux supplémentaires lors du budget 2022.

Le Conseil Municipal donne son aval pour la demande d'une nouvelle subvention, afin de finir l'assainissement pluvial au Hameau de Séronville.

## **11/ RETOUR SUR LA REUNION REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG DU 30 NOVEMBRE 2021**

Mr le Maire demande au Conseil Municipal leur ressenti sur la réunion concernant « la redynamisation du centre bourg » qui s'est tenue le 30 novembre. Pour beaucoup, en début de réunion, les avis entre le bureau d'étude QUARTIER LIBRE et le conseil municipal étaient divergents. Au fur et à mesure des échanges, on s'est aperçu qu'il y avait une certaine concordance pour le devenir des 3 places de Songeons. Le Conseil Municipal est en attente des études de la circulation. Le Conseil Municipal souhaite une concertation des habitants quant aux études de réaménagement. Mr le Maire rappelle que les trottoirs place du Franc Marché, seront refaits en 2022 ; en revanche, les trottoirs rue de Verdun au Kebab place de la Halle, seront intégrés dans le projet « redynamisation du Centre Bourg ».

Mr le Maire informe que la prochaine réunion concernant la redynamisation du centre bourg aura lieu le 12 janvier à 18h30 à la Mairie.

Frédéric Langlois fait un retour sur la visite du 22 novembre à Long Pré les Corps Saints, commune de 1600 habitants à l'entrée de la vallée de la Somme, qui a elle été également retenue pour un projet de redynamisation. Cet après-midi avec les élus de la commune a été très constructive et enrichissante.

## **12/ DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE PHILEAS LEBESGUE**

Mr le Maire fait lecture du courrier de Madame Nathalie LAFILIE, pour une demande de subvention, concernant un séjour au ski pour deux élèves de la commune. Après échange le Conseil Municipal décide d'octroyer exceptionnellement une subvention de 100 €, car lors de l'attribution des subventions au budget 2021, 100 € n'avait pas été attribué au foyer du collège Philéas LEBESGUE.

## **13/ DISTRIBUTION DES COLIS DES PERSONNES AGEES**

Cette année la distribution des colis de Noël s'effectuera entre le 18 et le 24 décembre.

Jean-Claude BAGUET et Pascaline HAMONIER, Lot 1 : rue Réquignard, rue Jean Touchard ? place du Franc Marché, Hameau de Riffin, rue du Grand Fossé, rue du Petit Pré, rue des Champs ;

Frédéric LANGLOIS et Patrice CAUDRON, Lot 2 : rue de Verdun, place du Général de Gaulle, place de Halle, route de Morvillers ;

Catherine GAMICHON-NOËL et Dorothée GARNIER, Lot 3 : rue du Maréchal de Boufflers, rue des Sorbiers, placette Normande ;

Didier DAUBOIN, ANNICK DUPONT, Lot 4 : impasse des lavandières, route de Dieppe, impasse du Petit Pont, rue Simon ;

Cédric DEMARCY et Sophie FOUCAULT, Lot 5 : rue Crignon Fleury, rue des Prairies, rue du Château, rue de la Gare ;

Patrick LAURENT et Sylvain CUYER, Lot 6 : rue de Séronville, Hameau de Séronville, rue des Lunetiers, rue de la Laiterie ;

Philippe PICQUE et Noémie BERTHE, Lot 7 : rue Amand, rue d'Hémécourt, rue de la Briqueterie, Résidence des Sorbiers.

#### **14/ COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Mr le Maire informe que le Marché de Noël organisé par la Maison Familiale Rurale est annulé, suite aux directives du Ministère de l'Agriculture.

Mr le Maire informe que le tracteur FORD est en panne, un devis de la société MAQUAIRE de Saint Maur a été effectué, ce dernier s'élève à 6398 € TTC. Mr le Maire rappelle que cet outil est indispensable aux services techniques, un tel matériel même d'occasion est trop coûteux.

Le Conseil Municipal donne l'accord à Mr le Maire pour la signature de ce devis.

Mr le Maire informe de l'évolution du dossier THERON au Conseil Municipal. Suite au dernier courrier de l'avocat, la commune pourrait être condamnée à une somme comprise entre 23.638,63€ et 67.492,63€. Sylvain CUYER suggère d'aller plus loin dans la procédure afin de réduire le montant de l'indemnité requise par M. THERON.

Pascaline HAMONIER remercie toutes les associations « Rêves de gosses, les Bouts d'Chou, le Comité des Fêtes » pour toutes les décorations qui ont été effectuées pour embellir notre commune pour ces fêtes de fin d'année.

Pascaline HAMONIER explique au Conseil Municipal, que le spectacle de Noël pour les enfants de la commune a dû être annulé. Ce dernier est reporté le samedi 18 juin ; il clôturera l'année scolaire.

Frédéric LANGLOIS fait un retour sur la cérémonie de la remise « une fleur des Villes et Villages Fleuris » qui s'est déroulée le mardi 7 décembre à Lille.

Frédéric LANGLOIS remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la brocante du dimanche 5 décembre.

Philippe PICQUE explique au Conseil Municipal, le moment humoristique et festif, de « l'indépendance du Hameau de Séronville » qui s'est tenu le dimanche 12 décembre.

M. THIROUARD a toujours entretenu les portes du bâtiment à pompes de Séronville ; or il y a deux ans, ce dernier, face au délabrement de ces portes, a décidé de ne pas les repeindre. Cette année, avec l'aide d'élus, la restauration de ces portes a vu le jour, M DELOZIERE ayant fourni le bois, c'est ainsi que ce bâtiment a pu être rénové.

Patrice CAUDRON, remercie le Comité des Fêtes pour l'organisation de la tournée du Père Noël, ainsi que pour la préparation des chars.

Sylvain CUYER, fait un compte rendu sur l'organisation assez complexe de la brocante. Une réunion sera programmée en début d'année 2022, afin de connaître le déroulement des prochaines brocantes.

Didier DAUBOIN demande si cette année une date a été arrêtée concernant le ramassage des sapins, ainsi que les encombrants. Mr le Maire informe que le ramassage des sapins est prévu le lundi 10 janvier et le ramassage des encombrants le lundi 17 janvier.

Didier DAUBOIN informe qu'une réunion courant janvier aura lieu avec M GOULLIO, spécialiste du chauffage des églises.

Didier DAUBOIN demande si la chapelle de verdure derrière le presbytère peut être bâchée.

Annick DUPONT signale un problème avec l'alarme de la station de pompage route de Dieppe.

Dorothée GARNIER, demande si le défibrillateur placé à la salle de l'ancienne école des garçons a été révisé. Mr le Maire répond que l'étiquette sur ce dernier va être contrôlée.

Dorothée GARNIER, signale que les associations doivent faire attention au tri sélectif lorsqu'ils utilisent la salle de l'ancienne école des garçons. Et demande si une seconde poubelle d'ordures ménagères peut être mise en place à cet endroit.

Noémie BERTHE demande si une visite des bâtiments communaux peut-être programmée, pour voir l'avancée de l'entretien. Frédéric LANGLOIS va proposer plusieurs dates.

Sylvain CUYER questionne l'avancée du dossier concernant La Poste Communale. Mr le Maire informe qu'une réunion avec les différents artisans retenus a eu lieu le 16 novembre, en vue d'une ouverture courant avril 2022.

Sylvain CUYER demande si une décision est prise concernant l'enlèvement de la voiture stationnée sur le parking derrière le HLM route de Morvillers. Mr Le Maire répond qu'en accord avec la gendarmerie la voiture va être enlevée et stockée aux services techniques.

Sylvain CUYER fait un point sur la « commission santé » qui s'est tenue le samedi 27 novembre, avec une personne qui souhaiterait s'installer sur la commune, afin de créer une maison de santé. Une prochaine réunion est prévue le samedi 18 décembre pour connaître ses attentes.

Sylvain CUYER informe que M. LE SIDANER a pour souhait de reprendre une partie de sa location du magasin « Fleurs et Halle ».

Cédric DEMARCY informe que la Maison Familiale Rurale sera partenaire du Comice Agricole prévu le 11 septembre 2022.

Cédric DEMARCY fait part de l'inquiétude de certaines personnes quant au comportement d'Arnaud GODDRIS.

Fin de séance à 23 h 00.

Prochaine réunion le mardi 11 janvier 2022.